

PÔLE ENVIRONNEMENTAL COMMUNAUTAIRE

CATÉGORIE 3

AUXERRE (89)



PROGRAMME

Pôle environnemental + jardin



MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de l'Auxerrois + Florès (AMO) + QCS (AMO HQE)



MAÎTRE D'ŒUVRE

Architecte(s) +Babylone + 3ia + Phosporis+ Acoustibel + Diginum



STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Agence Romain VIAULT



AVANCEMENT DU PROJET

Dépôt du permis de construire



EXPOSITION

Crue à cinétique lente par débordement de l'Yonne et remontée de nappe



GESTION DU RISQUE D'INONDATION

Construction sur pilotis avec traitement particulier des réseaux et transparence hydraulique des clôtures. À noter l'intéressante mise en scène des différents niveaux d'aléa dans l'aménagement en terrasse des jardins



Le projet se situe dans la périphérie de la ville d'Auxerre dans l'Yonne, à l'intersection des trames vertes et bleues. Il borde l'Yonne dont les rives boisées en zone humide présentent une multitude de mares. Le site actuel est doté d'une végétation rase de friche prairiale à proximité immédiate de la forêt.

Le projet fondé sur des principes de bâtiment durable, a vocation à sensibiliser le public à l'environnement, y compris au risque d'inondation. Au-delà de la qualité architecturale indéniable, la qualité de la prise en compte du risque d'inondation tire en grande partie avantage de sa vocation singulière d'équipement public à vocation environnementale.

L'aménagement paysager des abords du bâtiment, construit sur pilotis, se structure en terrasse afin de permettre un apprentissage dynamique et ludique de l'inondation.

Le bâtiment fait preuve de résilience grâce à sa construction sur pilotis au-dessus des plus hautes eaux, son accessibilité par des passerelles surélevées permanentes, une mise hors d'eau des réseaux et différents dispositifs de gestion de crise.

Le risque d'inondation par débordement et remontée de nappe n'est ainsi plus une contrainte, mais un atout pour ce pôle environnemental communautaire car la construction est située au-dessus des plus hautes eaux et accessible par des passerelles surélevées.

CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENVIRONNEMENTAL COMMUNAUTAIRE

Maitrise d'ouvrage : Communauté de l'Auxerrois / Maitrise d'oeuvre : ARCHITECTE(S) - Romain VIAULT, David COLINET & Nicolas GASECKI



PLAN MASSE
Echelle 1:500

ARCHITECTURER LE PAYSAGE

Vue depuis l'entrée à l'aube

<p>Crué décennale 99.61 NGF (Mare en eau permanente - 99.31 NGF)</p>	<p>Crué vicennale 99.63 NGF</p>	<p>Crué cinquantennale 100.13 NGF</p>	<p>Crué centennale 100.66 NGF</p>	<p>Niveau moyen des Jardins suspendus 107.94 NGF</p>
<p>L'Eau</p> <p>La mare pédagogique est alimentée par les eaux pluviales du site et du bâtiment. Ce milieu humide fonctionne comme un bassin d'épuration en eau permanente. La partie dévolue au mariage, agrémentée d'une roseraie, se met en charge lors des épisodes pluvieux, et évacue l'eau par infiltration.</p> <p>Faune Batraciens, libellules, coléoptères, escargots, etc.</p> <p>Technique Géothermie sur nappe Récupération des EP / bassin d'épuration</p>	<p>La Terre</p> <p>La prairie humide composée de fougères, carex, jonc, prêle est marquée par la présence de saules isolés, et agrémentée d'hôtels à insectes et rongeurs.</p> <p>Faune Cripetons, scarabées, araignées, oiseaux d'eau, rongeurs, etc.</p> <p>Technique Puits canadien Géothermie horizontale (ludique)</p>	<p>L'Air</p> <p>La prairie à hautes herbes type mégaphorbaie accueille reine-des-près, jonc à épis, algues, angélique des bois, scirpe des bois, etc. et des frênes isolés.</p> <p>Faune Nichols intégrés au bâtiment Hôtels à papillons & ruches</p> <p>Technique Freecooling Arbre à vent (éolienne ludique)</p>	<p>Le Feu</p> <p>Les fourrés ou lièze forestière composée de noisetiers, bouillottes, etc. constitue un ouïet végétal avant le talus.</p> <p>Faune Animaux poikilothermes (serpents, insectes)</p> <p>Technique Panneau photovoltaïque Panneau solaire thermique (ludique)</p>	<p>Les jardins suspendus</p> <p>Les prairies sèches Au point le plus haut du site, les toitures du bâtiment envisagées comme un support de biodiversité, accueillent une série de milieux secs et ouverts tels que pelouses sèches, steppes et landes.</p> <p>Les toitures végétalisées permettent la rétention des eaux pluviales.</p>
<p>Cloître à claire-voie Ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux</p> <p>Mare ballisée Visualiser l'empierrement et sécuriser l'évacuation</p> <p>Poteaux bois classe 5 Éviter les dommages des ouvrages</p> <p>Passerelles suspendues Assurer l'évacuation des usagers vers la voie publique</p> <p>Dispositifs pédagogiques Sensibiliser le public aux risques d'inondation</p> <p>Éléments extérieurs armés Éviter qu'ils soient emportés lors des inondations</p> <p>Eaux Usées protégées Poser des capots anti-retour empêchant les EU de remonter</p> <p>Equipements technique hors d'eau Éviter les courts-circuits et les risques d'électrocution</p> <p>Ascenseur sauvegardé Disposer l'appareil en attente au rdc et une sonde en cuvette</p> <p>Niveau rez-de-jardin surélevé S'élever au-dessus du niveau de la crué centennale</p> <p>Pilotis en béton pérennes Permettre l'écoulement des eaux et le retour à l'activité normale</p> <p>Toitures végétalisées Permettre la rétention des eaux pluviales</p>				

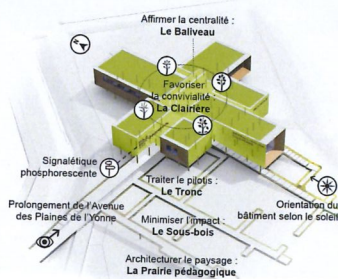
PRINCIPE D'INONDABILITÉ

Les quatre parterres accentuent les paliers topographiques du terrain, dans une mise en scène graduée des milieux, du plus humide au plus sec : La mare, la prairie humide, la prairie de hautes herbes, et les fourrés



PAYSAGER L'ARCHITECTURE

Vue de la canopée au crépuscule



IDENTITÉ

Emprunter à la nature ses composantes et son vocabulaire.

Enraciner le pôle dans le paysage par une séquence de passerelles.

Coiffer le bâtiment d'une canopée évoluant au rythme des saisons.

Orienter l'édifice selon la nature (le soleil) et s'affranchir du construit (limites parcellaires, bâtiments environnants)

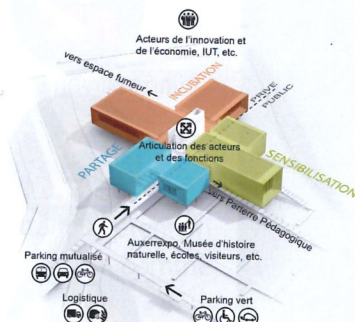
Distinguer les entités selon les usages

Proportionner les volumes selon les effectifs.

Articuler les fonctions autour de l'accueil (la clairière).

Hierarchiser les accès et séparer les flux.

USAGE



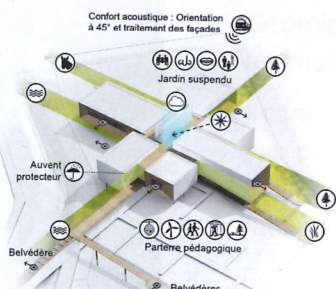
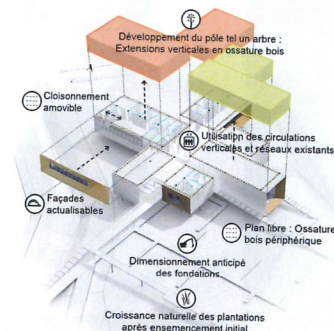
Anticiper les extensions verticales (le pôle grandit tel un arbre).

Faciliter les évolutions internes (Plan libre, cloisons amovibles, plancher chauffant continu, bouches de ventilation judicieusement réparties).

Permettre l'actualisation de l'enveloppe selon les évolutions d'usages, sociales, économiques et techniques.

Prévoir une signalétique adaptable (communication sur les expositions).

ÉVOLUTIVITÉ



CONFORT

Placer l'Homme entre la nature et sa propre nature.

Veiller les sens des individus et préserver l'essence de l'environnement.

Aménager des percées visuelles sur le paysage.

Créer de larges ouvertures favorisant un éclairage naturel optimal.

Réaliser une clairière lumineuse (verrière et plancher de verre centraux).

Orienter le bâtiment et traiter les façades afin d'assurer un confort acoustique performant.

Réaliser un bâtiment passif doté de technologies vertes pertinentes.

Concevoir une architecture réfléchie (orientation, compacité, apports solaires passifs, protections solaires, ...).

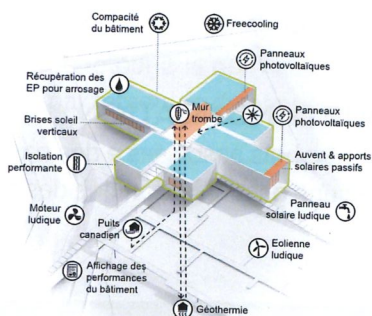
Communiquer sur son exemplarité énergétique (affichage des performances).

Aménager des supports pédagogiques (dispositifs mis à nus ou manipulables).

Installer des dispositifs ludiques au sein du jardin pédagogique.

Privilégier des matériaux bio-sourcés (matériaux locaux, énergie grise)

ENVIRONNEMENT



BIODIVERSITÉ

Mettre en scène une diversité faunistique et floristique (mosaïque d'écosystèmes locaux).

Développer des habitats variés et extensifs capables d'évoluer naturellement (ensemencement initial et plantations ponctuelles).

Organiser un écopâturage (âne du Cotentin).

Valoriser les bois de coupes en les disposant en sous-face (Land Art).



COMMENT
MIEUX BÂTIR
EN TERRAINS
INONDABLES
CONSTRUCTIBLES



GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT
LAURÉATS 2016



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

www.cohesion-territoires.gouv.fr